



## DEVENIR SERRE-FILES

Un serre-file, une pièce maîtresse pour l'encadrement d'une randonnée, il est essentiel pour le bon déroulement d'une sortie, la sécurité d'un groupe, et le confort d'un animateur qui est avant tout un ouvrier.

Un serre-file, est nécessaire, dès que le groupe dépasse 8 personnes (ou moins lorsque les conditions risquent de provoquer un « étirement » du groupe : longueur de la sortie, difficulté de l'itinéraire, météo) il est indispensable que l'animateur soit assisté par un serre-file.

Celui-ci sera désigné par l'animateur, de préférence à l'avance, qui le présentera avant le départ à tous les randonneurs.

Le serre-file doit être une personne d'expérience, il/elle :

- veille à la bonne marche des derniers, les encourage si nécessaire, les conseille s'ils ont des difficultés, voire suggère à l'animateur de ralentir l'allure.
- repère les arrêts des randonneurs (pour cela leur rappeler que tout arrêt doit être signalé par la pose du sac à dos en bordure du sentier) ; lors de ces arrêts il doit attendre la personne quelques mètres plus avant et reprendre ensuite sa place,
- fait respecter, en accord avec l'animateur, quelques minutes de repos à chaque arrêt pour permettre aux derniers de reprendre leur souffle : en clair la colonne ne doit pas repartir dès l'arrivée des derniers,

Il reste en permanence en liaison avec l'animateur, soit à portée de vue, de voix, soit par liaison à distance, notamment lorsque le groupe est important et l'itinéraire complexe.

Dans tous les cas, l'animateur doit faire de temps en temps un regroupement pour ne pas mettre trop de distance entre le début et la fin du groupe, et ce en des endroits de préférence convenus à l'avance avec le serre-file.

**Plus amples renseignements, nous contacter.**